

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date d'émission 10-avr.-2024 Date de révision 28-avr.-2023 Version 1

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Identificateur de produit

Nom du produit Liquid Scale Dissolver

Autres moyens d'identification

Code du produit 4330-01, 4330-05, 4330-08, 4845-01, 4845-05

Synonymes Aucun

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Nom de l'entreprise Nu-Calgon

2611 Schuetz Road St. Louis, MO 63043

(800) 554-5499 / 314-469-7000 http://www.nucalgon.com/

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Chemtrec 1-800-424-9300

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire de l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Toxicité aiguë - orale	Catégorie 4
Toxicité aiguë - inhalation (gaz)	Catégorie 3
Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1 Sous-catégorie A
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3

Éléments d'étiquetage

Vue d'ensemble des procédures d'urgence

Danger

Mentions de danger

Nocif en cas d'ingestion Toxique par inhalation

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires

Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou des vertiges



Aspect Transparent Orange État physique Liquide Odeur Piquant Acide

Conseils de prudence - Prévention

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Utilisez uniquement l'extérieur ou dans un endroit bien aéré

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Conseils de prudence - Réponse

Traitement spécifique (voir la section 4 de la SDS)

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut

confortablement respirer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Rincer la bouche NE PAS faire vomir

Conseils de prudence - Entreposage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales

HNOC (danger non classé autrement)

Autres informations

Toxicité aiguë inconnue 0.0015377 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Secret commercial
Hydrochloric Acid	7647-01-0	10-30	*

^{*}Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

4. PREMIERS SOINS

Premiers soins

Conseils généraux Une consultation médicale immédiate est requise.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et

toutes les chaussures contaminés. En cas de léger contact avec la peau, éviter d'étendre le produit sur la peau non touchée. En cas de brûlure sévère, une attention médicale

immédiate est requise.

Contact avec les yeux Ne pas frotter la partie touchée. Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y

compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à

rincer. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage.

Inhalation Déplacer à l'air frais. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle.

Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Appeler immédiatement un médecin

ou un centre antipoison.

Ingestion Boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Ne jamais rien administrer par la bouche à une

personne inconsciente. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

Équipement de protection

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter le contact avec la peau, les

individuelle pour les intervenants en yeux ou les vêtements.

premiers soins

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes D'autres symptômes importants et effets sont décrits dans la section 11 : l'information sur la

toxicité.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Le produit est une matière corrosive. Il est contre-indiqué de procéder à un lavage

d'estomac ou de provoquer des vomissements. Il faut examiner la possibilité d'une perforation de l'estomac ou de l'œsophage. Ne pas administrer d'antidotes chimiques. Une asphyxie peut se produire à la suite d'un œdème glottal. Il peut se produire une diminution marquée de la tension artérielle accompagnée de râles humides, d'expectorations spumeuses et d'une tension différentielle élevée. Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés

Attention: l'utilisation de l'eau pulvérisée lorsque la lutte contre les incendies peut-être

inefficace.

Dangers particuliers associés au produit chimique

Le produit cause des brûlures aux yeux, à la peau et aux muqueuses. La décomposition thermique peut mener à la production de gaz et de vapeurs toxiques et corrosifs. En cas d'incendie ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs

Sensibilité aux décharges

électrostatiques

Aucun.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Évacuer le personnel vers des

endroits sécuritaires. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux,

déversements/fuites. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement

Ne pas permettre à tous les drains d'égout pluvial, les lacs, les ruisseaux, les étangs, les estuaires, les océans ou d'autres masses d'eau de surface. Ne doivent pas être libérés dans l'environnement. Éliminer selon les dispositions de la ville locale, étatique et fédéral

règles et règlements.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute

sécurité.

Méthodes de nettoyage

Endiguer. Endiguer loin à l'avant du déversement liquide pour une élimination ultérieure. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser mécaniquement et mettre dans des contenants appropriés pour élimination. Nettoyer la surface contaminée à fond. Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate et dans des systèmes clos.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver hors de la portée des enfants. Conserver les récipients bien fermés dans un

endroit sec et bien ventilé. Conserver dans des contenants correctement étiquetés.

Matières incompatibles Bases fortes. Ammoniac. Composés chlorés. Un contact avec des métaux peut produire de

l'hydrogène gazeux inflammable. Métaux. Incompatible avec les acides forts et les bases

fortes. Incompatible avec les agents oxydants.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Hydrochloric Acid Ceiling: 2 ppm		(vacated) Ceiling: 5 ppm	IDLH: 50 ppm
7647-01-0		(vacated) Ceiling: 7 mg/m ³	Ceiling: 5 ppm
		Ceiling: 5 ppm	Ceiling: 7 mg/m ³
		Ceiling: 7 mg/m ³	
2-Propanol	STEL: 400 ppm	TWA: 400 ppm	IDLH: 2000 ppm
67-63-0	TWA: 200 ppm	TWA: 980 mg/m ³	TWA: 400 ppm
		(vacated) TWA: 400 ppm	TWA: 980 mg/m ³
		(vacated) TWA: 980 mg/m ³	STEL: 500 ppm
		(vacated) STEL: 500 ppm	STEL: 1225 mg/m ³
		(vacated) STEL: 1225 mg/m ³	_

NIOSH IDLH Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie

Autres informations Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965

F.2d 962 (11e Cir., 1992).

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches, Douches oculaires & Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection à fermeture étanche. Portez un écran facial s'il y a risque

d'éclaboussures.

Protection de la peau et du

corps

Porter des vêtements de protection imperméables, y compris des bottes, des gants, un sarrau de laboratoire, un tablier ou une combinaison, pour empêcher le contact avec la

peau.

Protection respiratoire En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une

protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la

réglementation locale en cours.

Hygiène générale Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas

manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements. Éviter le contact avec la peau,

les yeux ou les vêtements. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant

réutilisation. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide

Aspect Transparent Orange

CouleurOrangeOdeurPiquant Acide

Seuil olfactif Aucun renseignement disponible

Propriété Valeurs Remarques • Méthode

pH <1 **Densité** 1.107

Viscosité < 25 cP @ 25°C

Point de fusion/point de Aucun renseignement disponible

congélation

Point d'éclair Aucun

Point d'ébullition / intervalle No Information Available

d'ébullition

Taux d'évaporationAucun renseignement disponibleInflammabilité (solide, gaz)Aucune donnée disponible

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure Aucun renseignement disponible

d'inflammabilité:

Limite inférieure d'inflammabilitéAucun renseignement disponiblePression de vapeurAucun renseignement disponibleDensité de vapeurAucun renseignement disponible

Solubilité dans l'eau Remplir

Coefficient de partage Aucun renseignement disponible Température d'auto-inflammation Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

Autres informations

Densité Ibs/gal 9.22 Teneur en COV (%) 0.21399

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Aucune donnée disponible

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Conditions à éviter

Tenir hors de portée des enfants. Exposition à l'air ou à l'humidité sur des périodes prolongées.

Matières incompatibles

Bases fortes. Ammoniac. Composés chlorés. Un contact avec des métaux peut produire de l'hydrogène gazeux inflammable.

Métaux. Incompatible avec les acides forts et les bases fortes. Incompatible avec les agents oxydants.

Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut mener à la production de gaz et de vapeurs toxiques et corrosifs.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Les principaux effets et de la toxicité de ce matériau sont dues à ce caractère corrosif. Renseignements sur le produit

Inhalation Toxique par inhalation. De respirer les vapeurs peuvent provoquer une irritation respiratoire

et l'inflammation. La respiration de brouillard ou de liquide peut provoquer des brûlures aux

voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Contact avec les yeux Éviter le contact avec les yeux. Corrosif pour les yeux et peut causer de graves lésions, y

compris la cécité.

Contact avec la peau Éviter le contact avec la peau. Corrosif. Contactez avec la peau peut provoquer l'irritation

sévère et brûle.

Ingestion Nocif en cas d'ingestion. L'ingestion provoque une irritation et des brûlures aiguë des

muqueuses de la bouche, de la trachée, l'œsophage et de l'estomac.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Hydrochloric Acid 7647-01-0	= 700 mg/kg (Rat)	> 5010 mg/kg (Rabbit)	= 1.68 mg/L (Rat) 1 h

Données sur les effets toxicologiques

Symptômes L'inhalation d'émanations/de gaz corrosifs peut causer une toux, un étouffement, des maux

de tête, des vertiges et une faiblesse pour une durée de plusieurs heures. Un œdème pulmonaire peut se produire, accompagné d'une oppression dans la poitrine, d'un essoufflement, d'une peau bleutée, d'une chute de la pression artérielle et d'une accélération du rythme cardiaque. L'ingestion cause une enflure grave, une grave lésion

aux tissus délicats et un danger de perforation.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosivité Provoque des brûlures. Extrêmement corrosif et destructeur pour les tissus. Risque de

lésions oculaires graves.

Sensibilisation Mutagénicité sur les cellules

germinales Cancérogénicité Aucun renseignement disponible. Aucun renseignement disponible.

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Hydrochloric Acid	-	Group 3	=	X
7647-01-0				

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Inclassable comme cancérogène pour l'humain

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

Toxicité pour la reproduction Aucun renseignement disponible. STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible. Aucun renseignement disponible. STOT - exposition répétée Toxicité chronique

Une exposition chronique à des vapeurs/gaz corrosifs peut entraîner une érosion des dents suivie d'une nécrose de la mâchoire. Les irritations bronchiques avec toux chronique et

crises de pneumonie fréquentes sont communes. Des troubles gastro-intestinaux peuvent

également survenir. Éviter une exposition répétée. Possibilité d'effets irréversibles.

Effets sur les organes cibles Danger par aspiration

YEUX. Appareil respiratoire. Peau. Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

Toxicité aiguë inconnue 0.0015377 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale) 1,049.40
ETAmél (cutané) 22,112.00
ETAmél (inhalation-gaz) 2,483.6958
ETAmél 2.209
(inhalation-poussière/brouillard)

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

0.00154% du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

Nom chimique	Nom chimique Algues/plantes aquatiques		Crustacés
Hydrochloric Acid -		282:96 h Gambusia affinis mg/L	-
7647-01-0			
2-Propanol	1000: 72 h Desmodesmus	11130: 96 h Pimephales promelas	13299: 48 h Daphnia magna mg/L
67-63-0	subspicatus mg/L EC50	mg/L LC50 static	EC50
	1000: 96 h Desmodesmus	9640: 96 h Pimephales promelas	
	subspicatus mg/L EC50	mg/L LC50 flow-through	
		1400000: 96 h Lepomis	
		macrochirus µg/L LC50	

Persistance et dégradation

NE SE BIODÉGRADE PAS FACILEMENT.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

<u>Autres effets nocifs</u> Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et

locales.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser le contenant.

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Selon la disposition 49 CRF §173.154 et lorsque le produit satisfait les exigences d'emballage de la disposition 49 CRF §173.154 (b)(2) [emballages intérieurs n'excédant pas une capacité de 5,0 l (1,3 gal US) pour chacun des liquides], cette substance corrosive est exemptée des exigences d'étiquetage et d'apposition de plaques à condition que la substance ne soit pas proposée pour un transport par avion

DOT

N° ID/ONU UN1789

Nom officiel d'expédition Hydrochloric acid solution

Classe de danger 8
Groupe d'emballage |

Dispositions particulièresA3, A6, B3, B15, IB2, N41, T8, TP2 **Désignation**UN1789, Hydrochloric acid solution, 8, II

Numéro du guide des mesures 157

d'urgence

TMD

N° ID/ONU UN1789

Nom officiel d'expédition Hydrochloric acid solution

Classe de danger 8
Groupe d'emballage ||

Désignation UN1789, Hydrochloric acid solution, 8, II

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA Est conforme à (aux)
LIS/LES Est conforme à (aux)

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

Règlements fédéraux aux

États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %	
Hydrochloric Acid - 7647-01-0	1.0	
SARA 311/312 Catégories de		
dangers		
Danger aigu pour la santé	Oui	
Danger chronique pour la santé	Oui	
Risque d'incendie	No	

No

No

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Danger de réaction

Risque de décompression soudaine

Ce produit contient les substances suivantes qui sont des polluants réglementés conformément à la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Hydrochloric Acid 7647-01-0	5000 lb	-	-	Х

CERCLA

Sous sa forme commerciale, ce produit contient une ou plusieurs substances réglementées comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive Environnemental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302)

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	CERCLA/SARA - Quantité à déclarer	Quantité à déclarer (RQ)
Hydrochloric Acid 7647-01-0	5000 lb	5000 lb	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ

États-Unis - Réglementations

des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit a été évalué et ne exige pas l'étiquetage d'avertissement Proposition 65 de Californie.

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Hydrochloric Acid 7647-01-0	Χ	X	X
2-Propanol 67-63-0	Х	X	Х

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des

Sans objet

pesticides de l'EPA

16. AUTRES INFORMATIONS

Risques pour la santé Inflammabilité 0 Instabilité 0 Propriétés physiques et NFPA

chimiques -

HMIS Risques pour la santé Inflammabilité 0 Dangers physiques 0 **Protection individuelle**

Date d'émission 10-avr.-2024 28-avr.-2023 Date de révision

Note de révision

Aucun renseignement disponible Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont concus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique